



PLAN SOCIAL au centre d'expertise du ministère de la transition écologique

La direction générale du Cerema a annoncé le 7 novembre dernier les orientations de son projet appelé « Cerem'Avenir ». Celui-ci vise principalement à **adapter l'établissement à une diminution drastique des effectifs** : dépassant les 3000 salarié.e.s à sa création en 2014, il doit passer **sous la barre des 2400 d'ici 2022**. Ces orientations, décidées par le gouvernement, contredisent les ambitions de façade de celui-ci en faveur des enjeux de la transition écologique.

Qu'est-ce que le Cerema ?

Le Cerema, créé le 1er janvier 2014 et dont le siège est à Bron, rassemble les compétences d'expertise scientifique et technique du ministère de la transition écologique. Il intervient notamment dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat, de la ville et des bâtiments durables, des transports et de leurs infrastructures (routes, ouvrages d'art), de la mobilité, de la sécurité routière, de l'environnement, de la prévention des risques, de la mer, de l'énergie et du climat.

En effet, dès sa création, le Cerema connu une baisse continue et considérable de ses moyens humains et financiers, alors qu'il a été créé pour devenir un acteur majeur, au plan national et dans les territoires, de la transition écologique et de la cohésion des territoires. À l'heure de la difficile mise en place de la coquille vide de l'« Agence Nationale de la Cohésion des Territoires », ce démantèlement d'un établissement qui a vocation à accompagner les acteurs locaux dont les collectivités (et en particulier celles qui sont les plus démunies en moyens et ingénierie) est un signe de plus de la duplicité du pouvoir.

Depuis le 7 novembre, les mobilisations du personnel se multiplient partout (cf. photos ci-dessous) soutenues et encouragées par les organisations syndicales. Les salarié.e.s refusent les abandons de missions, les mobilités forcées, mais aussi la perte d'ancrage territorial. En effet, notamment dans plusieurs implantations situées dans des territoires sinistrés du point de vue de l'emploi public, les collègues dont le poste a vocation à être supprimé ont compris qu'aucune solution ne leur sera probablement proposée sur leur site. C'est ainsi la spécificité du Cerema comme établissement offrant une expertise publique et pluridisciplinaire au plus près des territoires qui est remise en cause.

Ce projet provoque une situation de risque grave pour les salarié.e.s. C'est pourquoi les représentant.e.s du personnel ont demandé – et obtenu – le lancement d'une expertise externe « risque grave » au titre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (instance dont Macron souhaite naturellement la disparition, étant la seule où les représentants du personnel ont un rôle qui n'est pas seulement consultatif).



Solidaires des victimes de l'austérité à l'hôpital, dans l'éducation nationale et les autres services publics, et mobilisés à leur mesure contre la contre-réforme des retraites, les salarié.e.s du Cerema alertent sur la casse de l'expertise publique pour la transition écologique.

